



**Profil des hommes et des femmes dans  
la population active au Nouveau-Brunswick  
Mai 2021**



# Table des matières

Éducation .....	2
Taux d'achèvement des études secondaires.....	2
Éducation postsecondaire.....	2
Caractéristiques de la population active.....	4
Tendances préalables à la pandémie.....	4
Pandémie de COVID-19.....	7
Salaires et revenus.....	9
Tendances préalables à la pandémie.....	9
Pandémie de COVID-19.....	10

## Éducation

### Taux d'achèvement des études secondaires<sup>1</sup>

Au Nouveau-Brunswick (et dans l'ensemble du Canada), les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir terminé leurs études secondaires. Lors du recensement, 87,6 % des femmes au Nouveau-Brunswick âgées de 25 à 64 ans avaient terminé leurs études secondaires contre 80,6 % des hommes seulement dans ce groupe d'âge. Cet écart était assez prononcé parmi les catégories d'âge plus vieilles. Cependant, il était relativement faible chez les Néo-Brunswickois plus jeunes. Selon des estimations plus récentes (mais moins fiables), le pourcentage des Néo-Brunswickois âgés de 25 à 64 ans qui ont terminé leurs études secondaires a augmenté légèrement depuis le recensement, surtout en raison du passage des personnes plus âgées et moins scolarisées à un autre groupe d'âge.

Il reste à voir l'impact que la pandémie de COVID-19 aura sur les jeunes qui terminent le secondaire.

### Taux d'achèvement des études secondaires selon l'âge et le sexe – Nouveau-Brunswick – 2016

Groupe d'âge	N.-B.		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20 à 24 ans	93 %	94 %	88 %	92 %
25 à 34 ans	89 %	93 %	88 %	92 %
35 à 44 ans	87 %	94 %	87 %	91 %
45 à 54 ans	79 %	88 %	84 %	88 %
55 à 64 ans	71 %	79 %	79 %	83 %
65 à 74 ans	60 %	65 %	73 %	73 %
75 ans et plus	43 %	49 %	56 %	54 %

### Taux d'achèvement des études secondaires parmi la population autochtone âgée de 20 à 64 ans – Nouveau-Brunswick et Canada – 2016

	N.-B.		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Dans une réserve</b>				
20 à 24 ans	76 %	76 %	43 %	48 %
25 à 64 ans	61 %	71 %	43 %	55 %
<b>Hors réserve</b>				
20 à 24 ans	93 %	93 %	74 %	78 %
25 à 64 ans	72 %	80 %	69 %	77 %

<sup>1</sup> Source(s) : Statistique Canada, Recensement de 2016, n° 98-400-X2016265 au catalogue

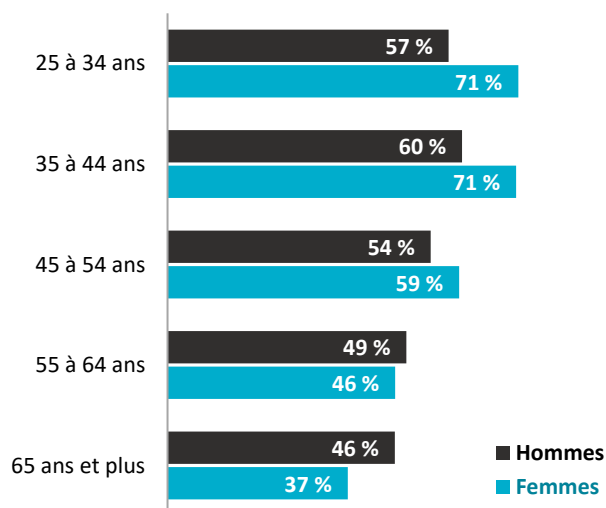
<sup>2</sup> Source(s) : Statistique Canada, Recensement de 2016, n° 98-400-X2016197 au catalogue; Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, tableau 37-10-0011; et Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits, tableau 37-10-0023

## Éducation postsecondaire<sup>2</sup>

Au Nouveau-Brunswick (et dans l'ensemble du Canada), les femmes ont plus tendance que les hommes à avoir suivi une forme d'études postsecondaires :

- Chez les femmes âgées de 25 à 64 ans au Nouveau-Brunswick, 60,6 % ont poursuivi une certaine forme d'études postsecondaires lors du Recensement de 2016 contre 54,4 % des hommes dans cette catégorie d'âge. Selon les estimations plus récentes (mais moins fiables), ce taux a augmenté chez les femmes (mais non chez les hommes) depuis le Recensement. C'est surtout attribuable au passage de personnes âgées moins scolarisées à un autre groupe d'âge).
- Parmi les jeunes catégories d'âge, les femmes sont plus susceptibles d'avoir suivi une certaine forme d'études postsecondaires; toutefois, l'opposé était vrai chez la population âgée (55 ans et plus).
- Les études universitaires ou collégiales sont plus courantes chez les femmes de la province. Cependant, la majorité des Néo-Brunswickois titulaires d'un certificat d'apprentissage ou d'une école des métiers étaient des hommes.

### Taux d'achèvement d'études postsecondaires selon l'âge et le sexe – Nouveau-Brunswick – 2016



**Plus haut certificat, diplôme ou grade parmi la population âgée de 25 à 64 ans selon le sexe – N.-B., Canada atlantique et Canada, 2016**

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Nouveau-Brunswick		Canada atlantique		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun certificat, diplôme ou grade	17 %	11 %	16 %	11 %	13 %	10 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation équivalente	29 %	28 %	25 %	25 %	24 %	23 %
Éducation postsecondaire	54 %	61 %	59 %	64 %	63 %	67 %
Apprentissage et métiers	14 %	6 %	16 %	6 %	15 %	7 %
Certificat ou diplôme collégial/non universitaire	22 %	30 %	23 %	30 %	19 %	25 %
Université, inférieur au baccalauréat	1 %	2 %	2 %	3 %	3 %	4 %
Université, au niveau du baccalauréat	12 %	17 %	13 %	17 %	17 %	21 %
Université, supérieur au baccalauréat	5 %	6 %	6 %	8 %	9 %	10 %

Il y avait constamment plus d'étudiantes que d'étudiants dans les établissements postsecondaires publics; toutefois, cela varie sensiblement par domaine d'études. Les tableaux présentant les pourcentages des personnes inscrites dans divers grands domaines d'études qui sont des femmes se trouvent ci-dessous.

- La majorité des personnes inscrites dans les programmes postsecondaires en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information sont des hommes. Le pourcentage des personnes qui sont des femmes dans ces domaines d'étude est demeuré relativement constant avec le temps à l'échelle nationale. Cependant, il a amorcé une tendance à la baisse au Nouveau-Brunswick.
- Le domaine « architecture, génie et services connexes » est à prédominance masculine dans la province et à l'échelle nationale. Cependant, le pourcentage des étudiants qui sont des femmes inscrits à ces programmes est en hausse au cours des dernières années.

- Le pourcentage des femmes étudiant dans des domaines d'études traditionnellement à prédominance féminine comme l'éducation et « la santé et les domaines connexes » est demeuré relativement inchangé au cours des dernières années.
- Contrairement à l'université et au collège, l'apprentissage au Nouveau-Brunswick (et au Canada) est fortement à prédominance masculine, de 2 % à 7 % des apprentis inscrits seulement étant des femmes dans la plupart des principaux groupes de métiers dans la province. Les services de restauration (40 % de femmes), ainsi que les principaux groupes de métiers des techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager (20 % de femmes) et de garnitures intérieures (12 % de femmes) sont quelques exceptions notables.

**Part des femmes inscrites dans les universités et les collèges publics selon le principal domaine d'études – N.-B. et Canada**

Principal domaine d'études	Nouveau-Brunswick				Canada
	2003-04	2008-09	2013-14	2018-19	2018-19
Éducation	76 %	77 %	75 %	77 %	76 %
Arts visuels et arts d'interprétation, et technologie des communications	62 %	64 %	66 %	63 %	60 %
Lettres et sciences humaines	64 %	63 %	61 %	64 %	60 %
Sciences sociales, sciences du comportement et droit	66 %	66 %	69 %	72 %	69 %
Commerce, gestion et administration publique	58 %	56 %	54 %	53 %	53 %
Sciences physiques et de la vie et technologies	57 %	54 %	55 %	61 %	57 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	21 %	20 %	20 %	20 %	28 %
Architecture, génie et services connexes	12 %	13 %	14 %	17 %	22 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	28 %	30 %	35 %	42 %	54 %
Santé et domaines connexes	82 %	82 %	81 %	79 %	74 %
Autre	53 %	47 %	56 %	54 %	56 %

## Part des apprenties inscrites dans certains grands groupes de métiers – Nouveau-Brunswick et Canada

Principaux groupes de métiers	Nouveau-Brunswick				Canada
	2004	2009	2014	2019	2019
Électriciens	1 %	2 %	3 %	4 %	4 %
Mécaniciens de véhicules automobiles	0 %	1 %	2 %	4 %	5 %
Plombiers, tuyauteurs et monteur de conduites de vapeur	1 %	2 %	2 %	2 %	3 %
Charpentiers-menuisiers	2 %	3 %	4 %	4 %	5 %
Mécaniciens de chantier	1 %	1 %	1 %	2 %	3 %
Soudeurs	0 %	1 %	2 %	7 %	9 %
Autre	6 %	4 %	7 %	7 %	20 %

## Caractéristiques de la population active

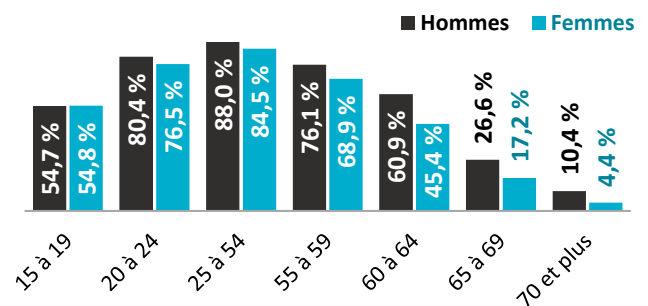
### Tendances préalables à la pandémie<sup>3</sup>

Au Nouveau-Brunswick et au Canada, les femmes sont moins susceptibles de participer à la population active (p. ex. employées ou à la recherche active d'un emploi) que les hommes :

- En 2019, 74,5 % des Néo-Brunswickoises âgées de 15 à 64 ans participaient à la population active, contre 79,7 % des hommes dans ce groupe d'âge (un écart de 5,2 points de pourcentage). À l'échelle nationale, 75,2 % des femmes âgées de 15 à 64 ans participaient à la population active, contre 82,2 % des hommes (une différence de 7,0 points de pourcentage).
- À l'échelle provinciale et nationale, les femmes étaient généralement moins susceptibles de participer à la population active dans toutes les catégories d'âge, à l'exception de celle des « 15 à 19 ans ».

- Entre 1979 et 2009, le taux d'activité parmi les Néo-Brunswickoises âgées de 15 à 64 ans s'est accru de 47,4 % à 72,8 %. Depuis 2009, ce taux n'a augmenté qu'un peu, pour atteindre 74,5 % en 2019. Les futures augmentations seront probablement attribuables aux femmes âgées, moins scolarisées à l'extérieur de cette catégorie d'âge (étant « remplacées » par des femmes plus scolarisées qui participent davantage à la population active).

### Taux d'activité selon l'âge et le sexe – Nouveau-Brunswick – 2019

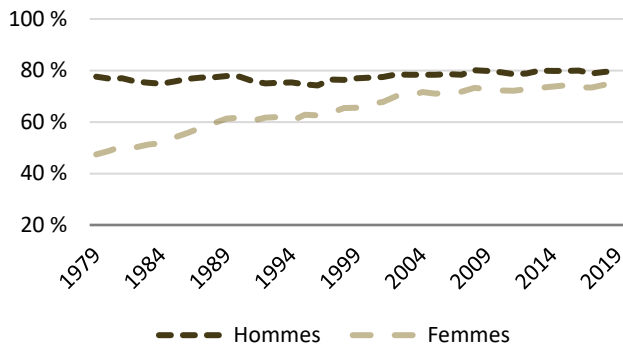


### Statistiques sur la population active selon le sexe – Nouveau-Brunswick – 2019

Caractéristique	15 ans et plus		15 à 64 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population en âge de travailler	314 700	327 900	240 800	244 100
Population active	203 900	189 100	192 000	181 900
Emploi	184 300	176 800	173 600	170 000
Proportion à temps plein	89,6 %	80,1 %	91,1 %	81,2 %
Proportion à temps plein	10,4 %	19,9 %	8,9 %	18,9 %
Chômage	19 600	12 300	18 400	11 900
Inactifs	110 900	138 800	48 900	62 200
Taux d'activité	64,8 %	57,7 %	79,7 %	74,5 %
Taux d'emploi	58,6 %	53,9 %	72,1 %	69,6 %
Taux de chômage	9,6 %	6,5 %	9,6 %	6,5 %

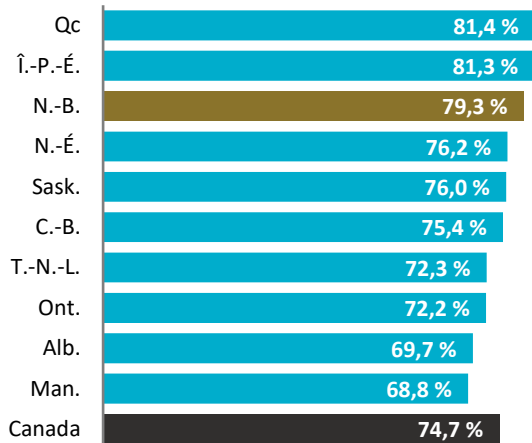
<sup>3</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 14-10-0327, 14-10-0029, 14-10-0122, 14-10-0128, 14-10-0120 et 14-10-0023; et Statistique Canada, Recensement de 2016, n° 98-400-X2016355 au catalogue

**Taux de participation parmi la population âgée de 15 à 64 ans selon le sexe – Nouveau-Brunswick**



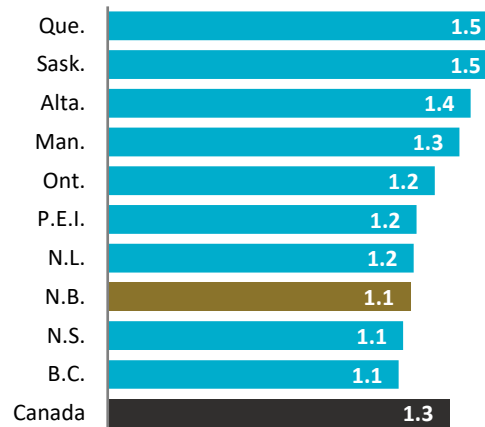
Les soins aux enfants sont un facteur qui contribue aux taux d'activité plus faibles, aux taux élevés d'emploi à temps partiel et aux taux d'absence plus élevés chez les femmes. Parmi les femmes inactives mais souhaitant travailler, les « responsabilités personnelles ou familiales » étaient la raison citée le plus souvent, les femmes étant grosso modo deux fois plus susceptibles d'invoquer cette raison que les hommes dans la province. De plus, les femmes sont dix fois plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles travaillent à temps partiel pour s'occuper des enfants. Elles sont près de cinq fois plus susceptibles d'être absentes du travail pour des raisons personnelles ou familiales.

**Taux d'activité des mères avec des enfants de 0 à 5 ans – 2019**

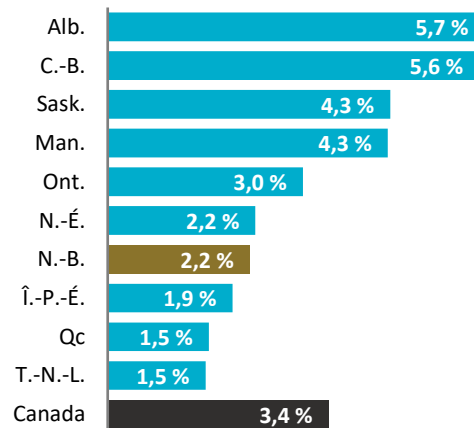


Toutefois, il y a lieu de mentionner que le Nouveau-Brunswick s'est classé troisième parmi les provinces pour le taux d'activité des mères avec des enfants âgés de moins de 6 ans. De plus, comparativement aux femmes dans l'ensemble du pays, les travailleuses au Nouveau-Brunswick ont manqué relativement moins d'heures pour des raisons personnelles ou familiales. Elles étaient aussi moins susceptibles de travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants.

**Heures moyennes perdues par semaine par employée pour des raisons personnelles ou familiales – 2019**



**Pourcentage des employées travaillant à temps partiel pour s'occuper des enfants – 2019**



Les femmes en général sont moins susceptibles de participer à la population active que les hommes. Toutefois, les femmes qui sont dans la population active sont moins souvent au chômage que les hommes. Au Nouveau-Brunswick en 2019, le taux de chômage chez les femmes âgées de 15 à 64 ans s'établissait à 6,5 %, contre 9,6 % chez les hommes (à l'échelle nationale, ces taux étaient de 5,3 % et 6,1 %, respectivement).

#### Professions à prédominance féminine<sup>4</sup> – N.B., 2015

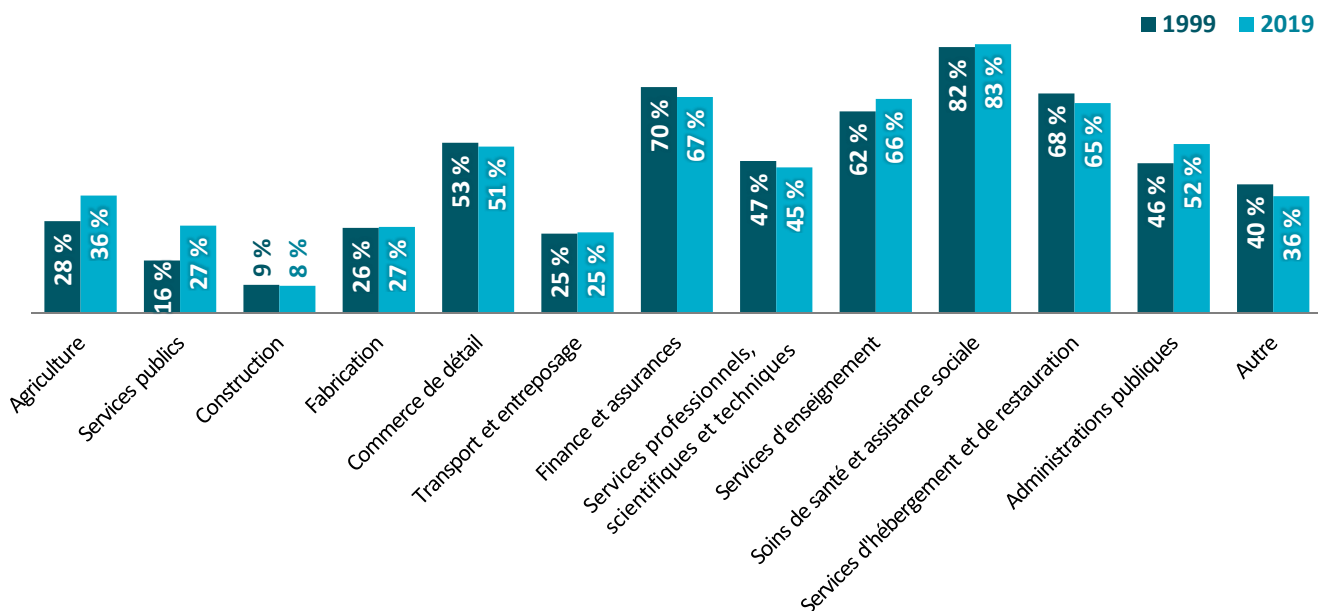
	Femme (%)
Assistants dentaires	100 %
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	100 %
Gardiens d'enfants en milieu familial	99 %
Adjoints administratifs médicaux	99 %
Ergothérapeutes	99 %
Sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux et personnel assimilé	98 %
Diététistes et nutritionnistes	97 %
Adjoints administratifs juridiques	97 %
Adjoints administratifs	97 %
Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	95 %

De nombreux facteurs contribuent probablement à cette différence significative. Cependant, cela est susceptible d'être le reflet en grande partie des types d'industries et/ou de professions dans lesquelles les personnes de chaque sexe sont portées à travailler (les hommes sont bien plus susceptibles de travailler dans des secteurs à chômage élevé, souvent de nature saisonnière, comme l'agriculture, la foresterie ou la construction, tandis que les femmes étaient bien plus portées à travailler dans des secteurs à faible chômage comme l'enseignement ou les soins de santé et l'assistance sociale).

#### Professions à prédominance masculine<sup>4</sup> – N.B., 2015

	Homme (%)
Plombiers	100 %
Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	100 %
Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	100 %
Briqueteurs-maçons	100 %
Chaudronniers	100 %
Monteurs de charpentes métalliques	100 %
Conducteurs de machines d'abattage d'arbres	99 %
Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	99 %
Couvreurs et poseurs de bardeaux	99 %
Opérateurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	99 %

#### Part des femmes dans la main-d'œuvre selon le secteur – Nouveau-Brunswick, 1999 et 2019



<sup>4</sup> Selon le nombre de personnes ayant déclaré travailler en 2015. Seules les professions ayant au moins 200 travailleurs ont été comprises.

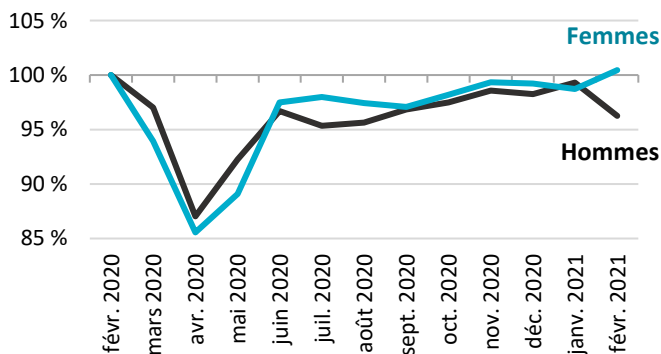
## Pandémie de COVID-19<sup>5</sup>

La pandémie, en plus des diverses restrictions et mesures établies pour y répondre, a eu un impact important sur le marché du travail.

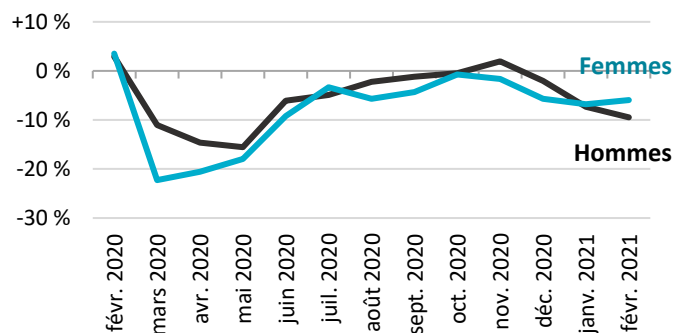
Après les niveaux d'emploi record atteints au début de l'année, environ 50 000 personnes ont perdu leur emploi dans la province entre février et avril. Même si cela représente de loin la plus grande diminution de l'emploi en deux mois qui soit (avec des données comparables disponibles jusqu'en 1976), les pertes d'emploi n'arrivent pas à saisir l'impact de la pandémie dans toute son ampleur. En plus des pertes d'emploi déjà mentionnées, des dizaines de milliers de Néo-Brunswickois, même s'ils étaient encore considérés comme employés pour ainsi dire, n'ont travaillé aucune heure durant le confinement initial, tandis que des milliers ont travaillé un nombre d'heures considérablement réduit.

Au début de la pandémie, les travailleuses ont été affectées en nombre disproportionné par les fermetures. En avril 2020, l'emploi chez les femmes a baissé de 14,4 % par rapport à février 2020, tandis que le nombre total d'heures travaillées par les femmes a diminué de 20,6 % d'une année à l'autre. Par contre, l'emploi chez les hommes a baissé de 13,0 % à ce moment-là, tandis que le nombre d'heures travaillées chez les hommes a diminué de 14,6 %.

### Emploi relatif à février 2020 selon le sexe – Nouveau-Brunswick (données désaisonnalisées)

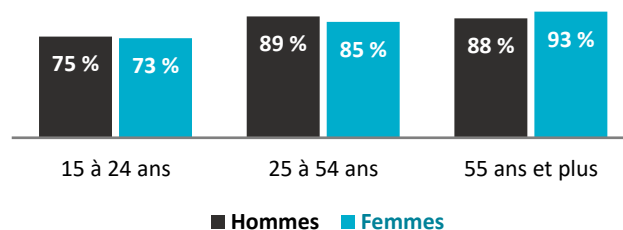


### Changement dans le nombre d'heures travaillées d'une année à l'autre selon le sexe – Nouveau-Brunswick (données non désaisonnalisées)



C'est le groupe des jeunes qui a enregistré les plus grandes pertes d'emploi au début de la pandémie. En avril 2020, l'emploi chez les Néo-Brunswickoises âgées de 15 à 24 ans a baissé de 26,7 % par rapport à février 2020, tandis que l'emploi chez les jeunes hommes dans la province a diminué de 25,5 %.

### Emploi en avril 2020 par rapport à février 2020 selon l'âge et le sexe – Nouveau-Brunswick (données désaisonnalisées)



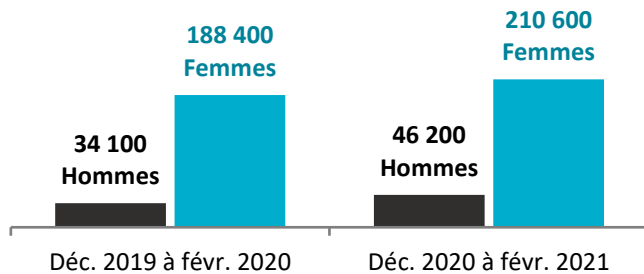
Lorsque les restrictions ont commencé à être allégées, même s'il a été touché plus durement au sommet de la pandémie, l'emploi chez les femmes s'est rétabli relativement vite. En date de juillet, l'emploi chez les femmes dans la province a baissé seulement de 2,0 % par rapport à février, alors que le nombre total d'heures parmi les femmes a diminué seulement de 3,3 %. En revanche, l'emploi chez les hommes a baissé de 4,6 % par rapport à février 2020, tandis que le nombre total d'heures travaillées par les hommes a diminué de 4,9 % d'une année à l'autre. Depuis, l'emploi chez les femmes s'est généralement rapproché des niveaux préalables à la pandémie comparativement aux hommes.

<sup>5</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 14-10-0287, 14-10-0032, 14-10-0121 et 14-10-0028

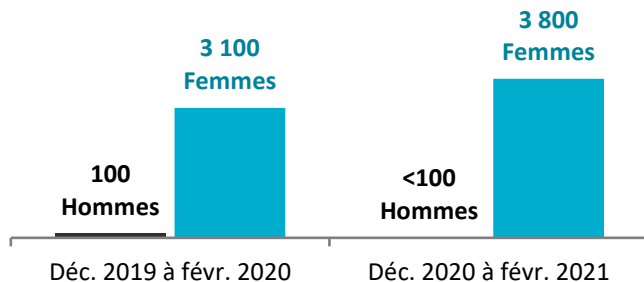


Durant la pandémie, les femmes ont continué à connaître, en nombre disproportionné, le plus grand nombre d'heures de travail perdues à cause de la garde d'enfants ou d'autres raisons familiales.

**Heures perdues par semaine en raison d'absences pour obligations personnelles ou familiales – Nouveau-Brunswick – De décembre 2019 à février 2020 comparativement à décembre 2020 à février 2021 (moyennes de 3 mois)**



**Personnes travaillant à temps partiel pour s'occuper des enfants – Nouveau-Brunswick – De décembre 2019 à février 2020 comparativement à décembre 2020 à février 2021 (moyennes de 3 mois)**

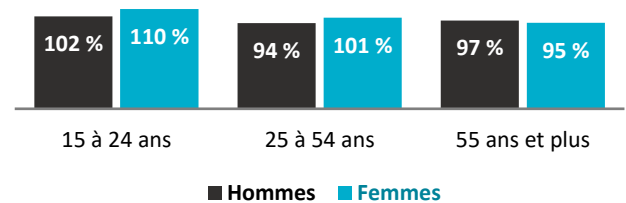


En date de février 2021, l'emploi chez les femmes a augmenté de 0,4 % comparativement aux niveaux de février 2020, alors que le nombre d'heures travaillées a baissé de 5,8 % d'une année à l'autre. Par contre, l'emploi chez les hommes était de 3,7 % en deçà des niveaux de 2020, alors que le nombre d'heures travaillées a accusé une baisse de 9,4 % d'une année à l'autre.

Deux groupes en particulier ont eu de la difficulté à se rétablir à savoir :

- Les femmes âgées de 55 ans et plus, en particulier celles sans diplôme postsecondaire
- Les hommes âgés de 25 ans à 54 ans, en particulier ceux sans diplôme postsecondaire

**Emploi en février 2021 par rapport à février 2020 selon l'âge et le sexe – Nouveau-Brunswick (données désaisonnalisées)**



Il est important de souligner que, même si la population active et les niveaux d'emploi vers la fin de 2020 et jusqu'au début de 2021 signalaient une reprise économique presque complète, de nombreuses personnes travaillaient encore des heures réduites ou occupaient des emplois qui pouvaient seulement exister en raison des programmes de soutien gouvernemental comme la Subvention salariale d'urgence. Le retour complet aux niveaux de production préalables à la pandémie se fera probablement en 2022 (ou au-delà).

## Salaires et revenus

### Tendances préalables à la pandémie<sup>6</sup>

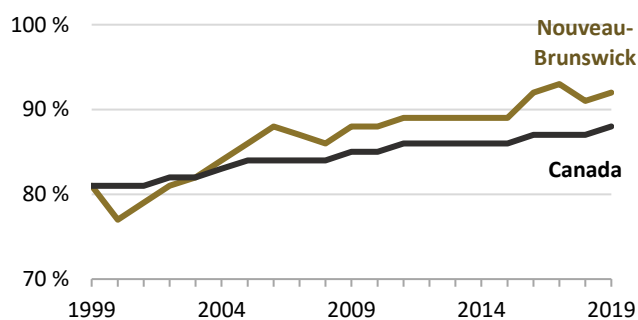
En 2019, le salaire horaire moyen au Nouveau-Brunswick était de 24,53 \$ chez les hommes et de 22,46 \$ chez les femmes. Si nous comparons les statistiques générales sur les salaires ou les revenus comme celles-ci, il est important de ne pas oublier l'influence de certains facteurs, comme :

- le type de profession et/ou d'industrie dans lesquelles travaillent les personnes
- les niveaux de scolarité et d'expérience
- l'ancienneté d'emploi, le statut à temps partiel/plein et la couverture syndicale
- la discrimination (qu'elle soit fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, la race, l'âge, la religion, la situation parentale, etc.)

### Statistiques sur les salaires selon le sexe – Nouveau-Brunswick et Canada – 2019

	Hommes	Femmes
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Taux de salaire horaire moyen	24,53 \$	22,46 \$
Taux de salaire horaire médian	21,00 \$	19,50 \$
Pourcentage payé au salaire minimum	5,7 %	7,1 %
<b>Canada</b>		
Taux de salaire horaire moyen	29,49 \$	25,97 \$
Taux de salaire horaire médian	25,79 \$	22,00 \$
Pourcentage payé au salaire minimum	7,2 %	10,4 %

### Rapport des salaires horaires moyens femmes-hommes – Nouveau-Brunswick et Canada



### Certaines caractéristiques de la population active selon le sexe – Nouveau-Brunswick – 2019

	Hommes	Femmes
Pourcentage des personnes employées ayant un diplôme postsecondaire	58,6 %	67,0 %
Ancienneté d'emploi moyenne (en mois)	113,9	106,8
Pourcentage des employés travaillant à temps partiel	9,5 %	18,3 %
Couverture syndicale	25,6 %	32,6 %

### Taux de salaire horaire moyen selon le sexe et certaines caractéristiques – Nouveau-Brunswick – 2019

Sous-groupes	Hommes	Femmes	Rapport
<b>Groupe d'âge :</b>			
15 à 24 ans	15,47 \$	15,01 \$	97 %
25 à 54 ans	26,60 \$	24,54 \$	92 %
55 ans et plus	24,76 \$	21,17 \$	86 %
<b>Type d'emploi :</b>			
À temps plein	25,44 \$	23,67 \$	93 %
À temps partiel	15,88 \$	17,09 \$	108 %
<b>Couverture syndicale :</b>			
Couverture syndicale	29,58 \$	29,31 \$	99 %
Couverture syndicale	22,79 \$	19,15 \$	84 %

En ce qui concerne le revenu, il y avait des différences significatives dans les gains des hommes et des femmes, à l'échelle tant provinciale que nationale. Au Nouveau-Brunswick en 2018, les hommes âgés de 25 à 54 ans ont gagné en moyenne 59 900 \$ (65 800 \$ au pays), contre une moyenne de 44 900 \$ pour les femmes dans ce groupe d'âge (47 200 \$ au pays). Les différences de revenu entre les hommes et les femmes sont encore plus prononcées que celles observées avec le salaire horaire, à cause d'un certain nombre de facteurs, à savoir :

- Les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'être employées.
- Parmi celles qui sont employées, les femmes travaillent en moyenne moins d'heures que les hommes (en partie à cause du fait qu'elles sont plus susceptibles d'être absentes du travail ou de travailler à temps partiel, pour les soins aux enfants ou d'autres raisons familiales).

<sup>6</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 014-10-0340, 14-10-0066, 14-10-0319, 14-10-0118 et 14-10-0305; et Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tableaux 11-10-0239 et 11-10-0135

**Certaines statistiques sur le revenu individuel pour la population âgée de 25 à 54 ans selon le sexe – Nouveau-Brunswick et Canada – 2018**

Caractéristique	N.-B.		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Revenu moyen	\$59,900	\$44,900	\$65,800	\$47,200
Revenu médian	\$49,500	\$38,800	\$53,900	\$40,000
Sources de revenu				
Revenu d'emploi	90%	83%	91%	83%
Transferts gouvernementaux	6%	13%	3%	12%
Autres revenus	5%	3%	5%	5%

Compte tenu de leurs niveaux de revenu plus faibles, il n'est pas surprenant que les femmes soient plus susceptibles de vivre en situation de faible revenu que les hommes. En 2018, 10,3 % des femmes étaient en situation de faible revenu contre 9,7 % des hommes (selon la Mesure du panier de consommation<sup>7</sup>).

**Pourcentage des personnes en situation de faible revenu selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick et Canada – 2018**

Groupe d'âge	N.-B.		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 17 ans	11 %	12 %	11 %	10 %
18 à 64 ans	11 %	11 %	13 %	12 %
65 ans et plus	4 %	6 %	5 %	6 %
<b>Population totale</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>11 %</b>	<b>11 %</b>

**Pandémie de COVID-19<sup>8</sup>**

Au milieu de la pandémie, le taux horaire de salaire moyen parmi les employées au Nouveau-Brunswick s'est accru de 22,46 \$ à 23,87 \$ l'heure en 2020 (+6,3 %), tandis que celui des employés est passé de 24,53 \$ à 25,05 \$ (+2,1 %). À cause de la pandémie, il est difficile d'évaluer l'importance de ces augmentations, vu que celles-ci étaient en grande partie déterminées par les pertes d'emploi parmi les travailleurs à faible salaire. De plus, parmi les employeurs qui ont réussi à conserver leur emploi (ou à en trouver un nouveau), un grand nombre travaillaient des heures réduites, ce qui limitait leurs gains totaux. Dans l'ensemble, les femmes ont travaillé 7,1 %

heures de moins en 2020 qu'en 2019, comparativement à une baisse de 4,3 % seulement chez les hommes.

De plus, dans la plupart des cas, les hommes étaient plus susceptibles d'avoir reçu un revenu par la voie d'un ou plusieurs des divers programmes de soutien du revenu en réponse à la pandémie, y compris la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique. Une exception à cette tendance était la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants, offerte aux travailleurs qui ne peuvent travailler parce qu'ils doivent prendre soin d'enfants ou de membres de la famille à cause de la fermeture d'écoles, de garderies ou d'établissements de soins en réponse à la COVID-19. En date du 14 février 2021, 58 % des paiements versés par le programme aux Néo-Brunswickois l'ont été à des femmes.

<sup>7</sup> La Mesure du panier de consommation (MPC) est le seuil de pauvreté officiel au Canada. Selon la MPC, une famille vit dans la pauvreté si elle n'a pas un revenu suffisant pour acheter un panier précis de biens et de services dans sa communauté (représentant un niveau de vie de base modeste; un compromis entre la subsistance et l'inclusion sociale).

<sup>8</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 14-10-0340 et 14-10-003; et le gouvernement du Canada (Agence du revenu du Canada et Emploi et Développement social Canada).